

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 janvier 2018

DCM N° 18-01-25-14

Objet : Subvention à l'Association Metz Marathon.

Rapporteur: M. TRON

La 8^{ème} édition du Marathon-Metz-Mirabelle s'est déroulée le 8 octobre 2017 dans une ambiance chaleureuse démontrant l'engouement des participants pour cet événement désormais très attendu chaque année. Un record de participation a été enregistré lors de cette édition puisque les 4 formats de courses proposés Marathon, Marathon Relais Thermapolis, 10 km Haganis et UEM Run Kids ont rassemblé 6 657 participants.

La qualité de l'organisation de cette manifestation qui fait partie des plus grands marathons français a une nouvelle fois fait l'unanimité de l'ensemble des participants.

Sur les 6 657 athlètes qui ont participé à cette édition, l'épreuve du marathon a réuni 1 512 coureurs alors que le relais Thermapolis a vu s'aligner 2 224 concurrents au départ. La course "UEM Run KIDS" a mobilisé 1 208 enfants alors que le 10km Haganis a rassemblé 1 713 participants.

Pour sa 1^{ère} édition, le 10 km Haganis, nouvelle formule a obtenu le Label Fédéral permettant ainsi de proposer une course qualificative pour les Championnats de France 2018.

Sur le plan sportif, au classement de l'épreuve Reine, nous retrouvons l'éthiopien GIRMA Abraham en 1^{ère} position avec un temps de 2h12'27" loin devant les Kenyans KIBOSS Ronny arrivé en 2h17'07" et BOR Samson en 2h31'48". Le Marathon Metz Mirabelle qualificatif pour les championnats de France 2018 a eu le plaisir d'accueillir le tout 1^{er} Championnat Large de la nouvelle région Grand Est. BOUR Michael termine 1^{er} français du championnat et 5^{ème} du scratch.

Le "Village" sur la place de la République continue d'animer le centre-ville pendant tout le week-end et de proposer aux visiteurs un certain nombre d'ateliers et d'animations comme l'Athlé Park ou le street workout. Une trentaine de points d'animation musicale rythment par ailleurs le parcours des marathoniens. L'implication des habitants des communes traversées par le marathon est également gage de la réussite de cette manifestation qui confirme au fil des années son caractère de vraie fête populaire.

Les partenariats financiers privés ou institutionnels sont indispensables pour maintenir une excellente qualité de prestations. Enfin, il faut souligner le travail des organisateurs qui parviennent à fédérer et animer un important dispositif rassemblant 800 bénévoles. Ce dispositif constitue un maillon essentiel de la réussite et de la qualité de la manifestation.

La 9^{ème} édition du Marathon se déroulera le 14 octobre 2018 globalement sous la même forme. Le tracé du marathon ne devrait pas être modifié et sera toujours ponctué d'animations musicales. En ce qui concerne le 10 km Haganis l'objectif restera double à savoir, de conserver une épreuve de référence sur la Ville de Metz, avec un parcours urbain, tout en permettant d'attirer les compétiteurs de la discipline et d'offrir la possibilité aux concurrents de décrocher une qualification aux Championnats de France de 10 km grâce à la labélisation. Le second objectif sera de permettre aux coureurs novices ou loisirs de venir découvrir la course à pieds sur une distance courte et ainsi garder le côté populaire et festif de l'évènement. Un travail est également engagé pour attirer de nouveaux participants notamment les coureurs transfrontaliers grâce à Quattropole et à son réseau de villes composé de Metz, Luxembourg, Sarrebruck et Trèves qui permet de sensibiliser les 9 millions d'habitants d'une zone économiquement dynamique.

L'arrivée des courses au cœur du "Village" place de la République sera maintenue et des animations périphériques seront organisées durant tout le week-end.

Dans la continuité de ce qui a été mis en place en 2017, la tournure digitale du marathon se poursuivra en 2018 pour développer encore davantage le lien entre sport et technologie. Evénement festif, le Marathon Metz Mirabelle restera également une manifestation solidaire à l'instar de 2017 où un chèque de 1 227 € a été versé à l'ONG Electriciens sans Frontières qui mène des projets de solidarité internationale pour l'accès à l'énergie au bénéfice de populations en difficultés ou ayant subi des catastrophes naturelles.

Sur le plan financier le budget 2018 est estimé à 627 200 €. Le montant de la participation de la Région reste à confirmer. Il est proposé de soutenir cette opération à hauteur de 100 000 € pour la ville de Metz.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la demande de l'Association Metz-Marathon portant sur l'organisation de la 9^{ème} édition du Marathon-Metz-Mirabelle,

CONSIDERANT que ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique sportive municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de **100 000 €** à l'association Metz-Marathon.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante ainsi que tous documents et pièces connexes à cette affaire.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2018.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

Jacques TRON

Service à l'origine de la DCM : Développement des Pratiques Sportives
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la
date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 33 Absents : 22 Dont excusés : 10

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ